

## INFO / ARBITRAGE N° 53 Décembre 2006

*Le Président et les membres de la CNA vous souhaitent, ainsi qu'à tous les vôtres, un joyeux Noël et vous adressent leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.*

### **1. Recyclage des arbitres**

Les arbitres se doivent de maintenir à jour leurs connaissances. De ce fait, ils doivent participer à une réunion annuelle de recyclage sous la responsabilité du PCRA.

Y a-t-il obligation pour l'arbitre de se recycler dans sa ligue ? D'une manière général, OUI. Cependant, il peut arriver qu'un arbitre, pour de très bonnes raisons personnelles ou professionnelles, ne puisse pas prendre part au recyclage organisé dans sa propre ligue. Dans ce cas, s'il en a la possibilité, il est possible à cet arbitre de participer à un recyclage dans une ligue voisine, mais il est de bon ton que les deux PCRA soient prévenus et donnent leur accord. Cependant, ce sera toujours au PCRA de la ligue d'origine de signer la carte d'arbitre.

### **2. Tir en compétition et accessoires**

Un compétiteur, tirant avec un arc classique muni de tous les accessoires permis, sauf le viseur, est autorisé à tirer dans sa catégorie d'âge et sera classé avec les archers "arc classique".

Il n'est pas obligatoire de posséder un viseur sur l'arc pour être classé avec des archers ayant un viseur.

### **3. Technique de tir**

En fita, salle, tir extérieur 2x50m, tir en campagne, beursault, la prise de corde et l'ancrage sont totalement libres (même pour les arcs nus) : la prise dite "cigarette" ou "méditerranéenne" (1 doigt au-dessus de l'encoche et 2 ou 3 doigts en dessous) n'est pas obligatoire.

### **4. Tir en campagne**

La FITA a institué un nouveau piquet de tir (de couleur jaune) qui correspond à notre piquet blanc. Les organisateurs possédant des piquets blancs peuvent continuer à les utiliser. Ceux qui doivent renouveler leurs piquets doivent se procurer des piquets jaunes en remplacement des blancs.

### **5. Arcs à poulies nus**

Les archers tirant avec un arc à poulies nu (arme généralement utilisée lors du Parcours Nature et du Tir 3D) :

- en salle : ils sont classés avec les archers arcs à poulies, tirent sur des blasons trispots de 40cm à 18m et sur des blasons trispots de 60cm à 25m
- en tir en campagne : ils sont classés avec les arcs à poulies et tirent du piquet rouge

### **6. Feuilles de marque et double marque : contrôle**

Quand les archers sont aussi les marqueurs, l'organisateur a l'obligation d'organiser une double marque.

Rappel de la nouvelle règle : "dans le cas où les deux feuilles de marque pour le même concurrent, signées par le marqueur et le compétiteur, comporteraient une différence dans le score final, il ne faut prendre en compte que les scores les plus bas....."

Cela veut dire qu'à la fin de la compétition, le greffe doit être en possession des deux feuilles de marque afin d'effectuer ce contrôle. Le greffe n'a pas à recompter les scores, il doit juste contrôler que les deux feuilles de marque ont bien les mêmes totaux.

Ensuite seulement, un exemplaire de la feuille de marque peut être remis à l'archer. L'autre exemplaire doit être conservé par l'organisateur.

## 7. Réunion annuelle des arbitres

Pour des raisons d'indisponibilité de salles, nous avons été obligés de modifier la date de la réunion annuelle des arbitres qui se déroulera à OBERNAI (Ligue d'Alsace) à environ 40km de Strasbourg, les 16, 17 et 18 mars 2007.

Programme :

- vendredi 16 mars : Réunion de la CNA
- samedi 17 mars : Réunion des PCRA (9h à 12h)  
Réunion plénière à partir de 14h30
- dimanche 18 mars : Réunion plénière (suite) à partir de 9h et tir des arbitres

## 8. Championnat de France en salle par équipes de ligue Cadets/Juniors

Cette compétition, par équipes de ligue, est exclusivement réservée aux catégories « cadets » et « juniors » tirant avec des arcs classiques. Les benjamins et les minimes ne sont pas admis, même avec un surclassement.

*[cf le Manuel de l'Arbitre, Règlement Français du tir en salle, art C.3.1.]*

## 9. L'arc droit (long bow) : Tir en Campagne, Parcours Nature, Tir 3D

Le long bow est un arc à une seule courbure lorsqu'il est bandé.

C'est un arc qui présente plusieurs caractéristiques :

- la courbure est unique une fois l'arc bandé.
- la hauteur et la puissance sont variables.
- il est nu sans aucun accessoire, excepté un petit tapis qui sert de repose-flèche.
- la forme de la poignée et des branches est libre.
- il n'est pas nécessairement monobloc, il en existe des démontables.

Un long bow réflex-déflex a la particularité de présenter trois légères courbures lorsqu'il est débandé, mais une seule lorsqu'il est bandé. Ceci afin d'améliorer les qualités balistiques et la souplesse de l'arc. Il existe maintenant depuis quelques années.

Cet arc est règlementaire et peut être admis lors des championnats de France de Parcours Nature et de Tir 3D ainsi que lors des compétitions sélectives, car il répond à la définition de la FITA.

Si la corde ne touche que les poupées, l'arc ne présente qu'une seule courbure.

La forme de la poignée est libre, cela veut dire que celle-ci peut être droite, ou creuse ou encore anatomique. Si la forme des branches est également libre, cela veut dire que la section de celles-ci est en "D" (pour les arcs traditionnels anglais) ou plate (tous les long bows actuels sont dits "flat bows").

## 10. Palette pour le tir en arc nu



Cette palette MASTER EXE est autorisée pour le tir en arc nu (salle, tir en campagne, nature, 3D), puisque les restrictions concernant les repères donnés par les coutures ont été levées par la FITA et la FFTA depuis le 01/01/2006.  
*[Cf Règlement International du Tir en Campagne, article B.3.8].*